



VILLE DE PLEUVEN
DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

Envoyé en préfecture le 12/05/2026

Reçu en préfecture le 13/05/2026

Publié le

ID : 029-212901615-20260511-DCM2026_4_5-DE

L'an deux mille vingt-six, le onze mai, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de PLEUVEN, s'est réuni à la Mairie de Pleuven, sous la présidence de Monsieur David DEL NERO, Maire

ETAIENT PRESENTS : DEL NERO David, BONHEUR Priscile, CARIOU Philippe, FRANCHETEAU Laurent, GUILLOU Patrick, GUIRINEC Alexandre, HERFAUT Denis, KERNEVEZ Marie-Hélène, KERRIOU Sylvie, LAGADIC Christophe, LE BER Caroline, LOUEDEC Jessica, MALEJACQ Lucile, MARTIN Corinne, POTTIER Alexandre, SINIC Aurélie, YVEN Axel

POUVOIRS : ont donné pouvoir LE ROUX Thibaut à Alexandre GUIRINEC, CASELLINO Mona à LE BER Caroline, LE BOSSER Olivia à MALEJACQ Lucile, SIMON Mikaël à FRANCHETEAU Laurent

EXCUSES : Mme GOURVES Muriel, Mr BONIZEC Bruno

Secrétaire de séance : Mr Patrick GUILLOU

NOMBRE DE CONSEILLERS : 23
NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 23
PRESENTS A LA SEANCE : 17
DATE DE LA CONVOCATION : 05 MAI 2026
DATE D'AFFICHAGE : 05 MAI 2026

DCM N°2026-4-5

Objet : Subventions 2026 allouées aux associations

Vu l'article L 2121-29 du code général des collectivités territoriales,

Vu le budget primitif 2026 du budget ville et notamment ses articles 65741 – subventions de fonctionnement aux ménages & 65748 – subventions de fonctionnement autres personnes droit privé,

Considérant les différentes demandes,

Entendu le rapport de Monsieur le Maire qui précise qu'il est nécessaire de détailler ces articles pour ordonner le mandatement des subventions,

Entendu le rapport de Monsieur le Maire qui présente les demandes aux élus,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **Décide de verser une subvention pour l'année 2026 aux associations suivantes :**

A L'UNANIMITE DES PRESENTS PLUS LES POUVOIRS

	Proposition de vote 2026	Commentaires
Forêt Fouesnant Handball	350,00 €	

Envoyé en préfecture le 12/05/2026

Reçu en préfecture le 13/05/2026

Publié le

ID : 029-212901615-20260511-DCM2026_4_5-DE

Mme Marie-Hélène KERNEVEZ ne prenant pas part au vote

A 19 POUR – 1 ABSTENTION (JESSICA LOUEDEC)

	Proposition de vote 2026	Commentaires
Groupement Agriculteurs Bio Finistère	350,00 €	

- Précise que les crédits sont inscrits au budget primitif 2026.

Le secrétaire de séance
Patrick GUILLOU



Délibéré en mairie le jour, mois et an susdits,
Le Maire, David DEL NERO

